

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2022-039

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 17 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux le dix-sept du mois de mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de BOUSSAIS, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

21 présents + 6 pouvoirs (27 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND (*arrivé en cours de séance*), Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU

6 pouvoirs :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Gaëtan GARREAU a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Alain JEZEQUEL a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY

Excusés : Maryse BARIGAULT, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Gaëtan GARREAU, Alain JEZEQUEL, Jacky JOZEAU

Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 11 mai

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Nouveau programme FEADER 2021-2027

Dans le cadre de l'appel à candidature auprès des territoires de Nouvelle-Aquitaine pour la mise en œuvre de stratégies de développement local sous la forme d'un Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) pour la période de programmation européenne 2021-2027.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Désigne le PETR du Pays de Gâtine comme étant la structure porteuse de la candidature du territoire
- Valide le dossier de candidature et la stratégie élaborée notamment à partir de la réunion de concertation du 5 avril, et des échanges qui ont suivi

- Désigne le PETR du Pays de Gâtine comme étant la structure qui portera le GAL sur cette période de programmation européenne
- autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents mettant en œuvre la présente délibération

A Airvault, le 17 mai 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220530-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-05-2022

Publication le : 30-05-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48